

Siège Social : 36000 Châteauroux

Adresse : 2 Place des Cigarières

Date de convocation : 17 juin 2026

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Jeudi 2 Juillet 2026

L'an deux mil vingt six

Le 2 juillet,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 14h30 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M. Michel LION

Nombre de membres en exercice : 49

Votes exprimés : Pour : 37/ Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (31)

BLANC Gilbert, BOQUET Antoine, BRUNEAU Laurent, CAILLAUD Stéphane, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHAMBONNEAU Delphine, COTINAT Philippe, CRON Yves, DELORT Stéphane, DELYS Dominique, DUBREUIL Karine, EMERY Franck, FERRET Christophe, GIMENEZ Fabrice, GOURLAY Philippe, HURBAIN Luc, IMBERT Tony, LEGER François, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, MABON Annick, MERLEN Régis, MILLAN Vincent, NEMPONT Gilles (suppléant de M. CHAUSSEMY Guillaume), PALLEAU Bruno, PASCAUD Jean-Pierre, PICOUT Laurent, RENAUD Jean-Philippe (suppléant de M. CHAUXEAU Thierry), VERDON Cédric (suppléant de M. ROBIN Guy), VILLAIN Fabienne (suppléante de Mme VOITIER Brigitte).

Étaient absents (8)

BOUE Gaëtan, CHAUVAT Jean-Marc, DESIRE Serge, METIVIER Philippe, RICHAUD Jean-Louis, ROBIN Serge, VERRIER Eric, VIAUD Philippe.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (6)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à LION Michel
ELBAZ Xavier a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis
GABILLON Dominique a donné pouvoir à GOURLAY Philippe
LAFONT-MOREAU Pierre a donné pouvoir à PICOUT Laurent
POINTIERE Michaël a donné pouvoir à CHALMAIN Eric
VIDAL Claude a donné pouvoir à BRUNEAU Laurent

Étaient excusé(e)s (4)

BRUNET Michel, DARINOT Alexandra, GREGOIRE Thierry, MILLIN Yohan.

Objet : Approbation des conventions de participation financières au déplacement d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat départemental d'énergies de l'Indre

Considérant les bornes de recharge gérées par le SDEI36 situées place Voltaire, parking Diderot et rue Jean Jacques Rousseau

Considérant que les bornes de recharge citées ci-dessus implantées sur le domaine public du territoire de l'agglomération de Châteauroux se situe aujourd'hui à proximité immédiate d'infrastructures de recharge exploitées par des opérateurs privés ;

Considérant que cette proximité est susceptible de créer une confusion pour les usagers quant à l'identification des opérateurs, aux modalités d'accès au service et à la tarification applicable ;

Considérant la nécessité de déplacer ces infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), vers un nouvel emplacement soit dépourvu de telle infrastructure soit en cours de développement au sein de la même agglomération,

Considérant que ces déplacements répondent à une amélioration de la couverture territoriale et à la qualité de service auprès des usagers,

Considérant que ce projet implique une participation financière de la commune de Châteauroux aux coûts de déplacement des équipements, respectivement l'IRVE place Voltaire vers le secteur de Balsan allée Jean Vallié à proximité de la borne existante, l'IRVE rue Jean Jacques Rousseau vers l'avenue des marins et l'IRVE du parking Diderot vers le site de Belle Isle rue du Rochat sur le parking de l'ancienne piscine à vagues

Considérant les conventions définissant les modalités techniques, administratives et financières de cette participation,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- **Article 1** : D'approuver les termes des conventions de participation financière relative au déplacement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur la commune de Châteauroux,

- **Article 2** : D'autoriser le Président à signer les conventions et tous documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Louis CAMUS



Secrétaire de Séance :



Michel LION

